

Elsa Vigoureux

Le Journal de Frank Berton

RÉCIT

A close-up portrait of Frank Berton, a middle-aged man with a grey beard and hair, wearing a dark blue suit jacket over a light blue shirt. He is looking directly at the camera with a serious expression.

Une vie
de pénaliste

Flammarion

Elsa Vigoureux

Le Journal de Frank Berton

Récit

Flammarion

Ouvrage publié sous la direction
d'Élisabeth Samama.

© Flammarion-Stock, 2019.
ISBN : 978-2-0812-7007-7

*À Mathilde Dupetit,
Aux absents qui nous habitent.*

Prologue

... Un livre, ça vous tenterait ?

Non merci, moi je ne fais pas de livre, il a répondu.

Ah, et pourquoi donc ? Avec un ego pareil, ça devrait plutôt vous plaire. Et surtout avec ce visage, ce paysage de terre après la bataille, vous devez en avoir des histoires à raconter.

J'insistais.

Lui évacuait, en me balayant de la main : pas le temps, pas envie, c'est tout.

Au fond, il pensait : « Remballe ton stylo, petite, je te vois venir, c'est trop pour toi, tu vois pas la bête que je suis ?... Je vais t'achever. »

Frank Berton a l'orgueil de croire qu'il est « un danger » pour les autres. La vérité, c'est qu'il est aussi un piège pour lui-même.

Je l'ai compris plus tard. En le suivant pendant trois ans, partout, dans sa vie, celle des autres, son temps pressé, son temps passé, ses excès, ses vides, ses lendemains incertains, son avenir prometteur. Son incessant mouvement, cet effet de balancier qui le promène du bien vers le mal, de la peine vers la joie, des cris au silence, qui lui donne le tournis, produit une insécurité quotidienne, mais ne le laisse dupe de rien. Ce rythme insensé qui lui réserve toujours une longueur d'avance sur les autres. Les promesses folles qu'il fait à

ses clients, les bouts d'existence qu'il arrache pour eux. Le risque dans lequel il se perd pour défendre, des femmes, des hommes, qui le touchent même s'ils transpirent la haine, offrant pour eux sa vie en hypothèque.

Un « livre » pour lui, ça supposait qu'il y avait, d'une part, moi, l'auteur, capitaine à la manœuvre, avec son petit plan et sa succession de chapitres en tête. Et lui, d'autre part, le sujet, qui se meut à tout-va sur le pont, bête curieuse mise en pages comme dans une cage.

Non merci, Frank Berton n'est pas une victime.

Il se voyait occupant une place qui ne lui sied pas, mal à l'aise et à l'étroit. Un « livre », c'était comme lui proposer de fixer son nom en relief et en lettres d'or sur une tranche, immobile. Briller certes. Mais mourir.

Un livre, ça tue, pensait-il.

Il fallait le laisser en vie.

Alors, j'ai essayé. Mais on n'attrape pas Frank Berton, on court après. Au mieux, on court avec. Quand il se mouille, il faut se jeter à l'eau avec lui.

J'ai continué, même s'il râlait. À le suivre, à le regarder. À distance d'abord.

Je lui ai proposé un journal.

J'avais des arguments : ce n'est pas vraiment un livre. Ça ne se pense pas à l'avance, ça se vit. L'auteur s'installe dans le paysage, sans prendre la mesure du temps, s'y fond, sans appréhender le juste effet de sa présence, qui fait bouger les lignes du tableau. Sans s'en rendre compte, il devient aussi un peu acteur des situations qu'il croque. Et le sujet, se sachant regardé, s'agite dans le même péril, il pense ses actes, créant une distance par rapport à lui-même, comme un auteur qui fabrique son récit. Voilà qui allait nous mettre tous deux à égalité, il allait aimer ça. Hein ?

... Hm.

Et moi aussi, il fallait l'avouer : le voir, le raconter, tout noter, sans connaître l'issue des événements qui se succèdent,

se chevauchent, s'entrechoquent, se répondent. Suivre en croyant tout comprendre, mais jamais mieux que lui, penser tenir un fil et en réalité s'égarer. Laisser s'écrire l'histoire, sans construire le récit. Présomptueuse ambition, expérience inédite.

Frank Berton a fini par dire oui, ou plutôt par me laisser le suivre, comme son ombre.

Ouf.

Il se voyait nu au fil du temps, d'accord. Mais il s'est dit que, de mon côté, je finirais bien par me perdre dans son rythme. Voilà qui lui garantirait, pensait-il, une marge de contrôle suffisante.

Je me disais que je maîtriserais l'exercice, moi, la journaliste qui en avais vu, depuis plus de vingt ans, des situations tragiques et inédites, des gens étranges, des cas, des personnalités, des fous, des coupables menaçants, des victimes arrachées vivantes à leur existence. C'était sous-estimer ce que Bérengère Lecaille, sa femme durant vingt-cinq ans, qualifie très justement « d'intuition phénoménale » chez lui : Frank Berton est un animal qui sent l'autre, qui anticipe tous ses faits et gestes, capable d'inverser les rôles à tout moment.

Il y eut donc des éclats, violents, où le projet devenait une gageure. Mais la curiosité de Frank Berton, ajoutée à son incapacité à capituler, l'ont emporté sur tout.

J'ai tenu bon, lui aussi.

Treize carnets empilés, des petits, des grands, à spirales, avec ou sans lignes. Ils contiennent un quotidien où se mêlent déboires existentiels, drames personnels, affaires judiciaires, performances professionnelles, tous pris dans le ressac d'une époque où les lignes politiques bougent autant qu'elles se confondent, où la scène médiatique est une jungle avec son déferlement d'informations. Déferlement tous azimuts et continu, qui mobilise autant qu'il annihile l'attention du public. Ce journal ne raconte pas seulement un avocat, pris

dans ses dossiers. C'est aussi l'histoire d'un homme, avec sa manière d'envisager le monde, de dévisager son époque.

Ces trois années de travail et de vie près de Frank Berton sont un long vertige, où les rapports de force, causes d'épuisement parfois, sources d'énergie souvent, ont semé la confusion dans nos rôles, mais ont aussi inventé, défini, aiguisé, le cadre du livre et son contenu. Malgré nous, peut-être.

Pendant cette période, je n'ai rien regardé autour de lui, rien même autour de moi, sans le filtre de l'écriture, sans chercher un sens aux mouvements et événements dont j'étais spectatrice, sans les ordonner en phrases. Je dégainais partout stylos et cahiers, comme des armes qui me permettaient de me glisser totalement dans sa vie, des boucliers qui m'autorisaient à plonger dans l'Instant, ce présent profond où le futur n'existe pas.

Car le présent est un sentiment, pas un temps.

Une urgence.

J'étais à disposition. J'imprimais tout, sans savoir exactement quoi. Le particulier prenait le pas sur le général. Je savais quand il avait un nouveau pantalon ; je reconnaissais les chaussures qui lui serraient trop les pieds ; je notais qu'il déteste les artichauts, les brocolis, les avocats. Tout ça me paraissait très important. Je remarquais qu'il ne s'assoit jamais dos à la foule, toujours face au monde dans les cafés, les restaurants ; je confondais ses regards, scrutant les gens comme un chercheur ses souris dans un laboratoire, à l'affût d'un geste clé, d'un petit signe, du moindre indice qui l'aiderait à surprendre leurs humeurs, leurs ressorts existentiels, l'enjeu du moment. J'inscrivais toutes ces impressions sur mes pages de gauche, consacrant celles de droite au tout-venant, le travail, les événements, les échanges.

Genre, bien organisée.

Nous nous sommes habitués l'un à l'autre.

Lui, à ma présence, à être regardé sans surjouer. Acteur, sujet. Qui conservait cependant toujours un œil sur mes cahiers. Moi, à son décor, à regarder sans gêner. Observatrice, auteur.

Le Journal de Frank Berton

La réalité – sa lumière et ses ombres – a créé un jeu de reflets.

J'étais aussi ce miroir où s'écrivait son image, dans lequel il ne faisait que se deviner, mais qui le renvoyait comme jamais à lui-même. Quant à sa vie à lui, elle est entrée dans mon paysage, heurtant et bousculant mon quotidien. Le contact a noué la relation. La relation a nourri les échanges. Les échanges ont fabriqué des affects. Tant et si bien que je n'ai pas seulement observé mais participé, comme Frank Berton a parfois été metteur en scène, prenant en main son propre personnage.

Ça se passe comme ça, tout seul.

Quand, un jour, à un moment, on se sent comme un maître-nageur, en maillot de bain tout sec, claquettes de plastique aux pieds, marchant tranquillement et sûrement sur le carrelage qui borde la piscine, pendant que lui s'agite dans l'eau, au fond de laquelle des gens jettent des anneaux, les uns après les autres, voire en même temps, qu'il doit s'échiner à ramasser au plus vite, rapporter, replonger aussi sec, recommencer. L'autre est essoufflé, il cherche de l'aide à l'extérieur du bassin, mais les gens continuent, le sollicitent tous, et son regard croise le mien. Je lui sers d'abord un sourire compatissant. Et puis je me sens con, passant maintes fois à côté de la perche posée le long du bassin. Vient le moment où je la prends, je la lui tends. Voilà comment on finit par se mouiller. Comment l'expérience littéraire s'augmente, se transforme en aventure humaine.

Et c'est à moi que revient le dernier mot.

Un jour de mai 2015

« À mon cabinet », il avait dit.

D'accord, 11 heures.

Un bâtiment moderne, gris et blanc au milieu des maisons de briques rouges, situé à un bon quart d'heure de marche de la gare de Lille. Pour accéder aux bureaux, il n'y a pas de porte, juste un interphone, et l'ascenseur débarque les visiteurs sur un grand plateau, directement en face de l'accueil. Au sol, sur le parquet à gauche, il y a un bac rectangulaire rempli de galets. Devant, un comptoir blanc, où sont installées deux assistantes. Derrière elles, des rangées de dossiers aux tranches colorées habillent les murs, et de larges fenêtres inondent l'espace de lumière. L'ambiance est blanche, on n'entend pas les bruits de la ville. La salle d'attente ressemble à toutes les autres, des magazines gisent sur la table basse, la moquette est grise, et le temps se cogne dans tous les coins.

D'un coup, il y a comme un rugissement.

Je rentre d'instinct la tête dans les épaules, je me ratatine sur ma chaise. Je n'ai jamais rencontré Frank Berton, mais je reconnais cette voix, caverneuse et puissante. Elle écrase le silence comme des pas s'enfoncent dans un chemin de terre. Je ne sais pas ce qu'il dit, mais ça ne se discute pas. Il approche,

lâche un « bonjour » sur le même ton qu'un « debout soldat ! ». Enchaîne : « Suivez-moi ! Alors, vous venez de Paris ? Je n'ai pas beaucoup de temps, on va essayer de faire vite, d'accord ? Je vous laisse les documents, parce que je ne peux pas rester, hein ? J'ai un déjeuner, là. » Il n'y a pas d'espace entre les questions, ce sont des affirmations, en fait.

Roc ou machine, il ferait presque peur.

S'il n'avait ces yeux trempés qui rêvent de fuir, ces cernes qui trahissent des nuits bien courtes. S'il n'y avait ce tremblement qui le déborde, agite ses mains, toutes épaisses qu'elles sont, cette tension de ceux qui s'accrochent à leur chance avec cette crainte permanente qu'elle les trahisse un jour, sans prévenir. S'il n'y avait ce tout petit sifflement, régulier à l'expiration, l'air qui lui manque, cette faiblesse qu'il masque en parlant fort et grave, et qu'il croit conjurer dans les volutes de fumée de son tabac.

Il part aussi vite qu'il est apparu.

Je travaille seule sur le dossier de Dominique Cottrez, pour me préparer au procès prévu fin juin. Prends un tas de notes. La cliente que Frank Berton défendra aux assises du Nord est une femme, aide-soignante de formation, aujourd'hui âgée de 51 ans, et mère de deux jeunes filles. Elle a tué huit de ses bébés mis au monde entre 1989 et le début des années 2000. L'affaire est énorme. Incroyable aussi : dans le village de Villers-au-Tertre, à côté de Douai, où la dame vit depuis petite, ses 620 habitants, comme sa famille, et même à la maison son mari, personne n'a rien vu. Ou rien voulu voir. Dominique Cottrez pèse 162 kilos, et mesure 1,55 mètre. Pas de pilule, elle craignait trop le regard des médecins sur son corps pour consulter. Alors elle tombait enceinte, cachait ses grossesses dans son gras, sous des vêtements amples et sombres. Son mari, Pierre-Marie, l'entendait la nuit se lever, ou se tourner et se retourner dans le lit. Il n'a jamais pensé que sa femme s'agitait sous la violence des contractions. Une fois même,

Dominique Cottrez a perdu les eaux dans les draps. Pierre-Marie a cru qu'il avait pissé au lit. En fait, le moment venu, une serviette éponge coincée entre les cuisses, Dominique Cottrez filait s'enfermer aux toilettes. Elle serrait fort quelque chose entre ses dents pour ne pas crier, entrebâillait la fenêtre, et accouchait. Les petits naissaient, elle les attrapait, tirait la chasse quand ils poussaient leur premier cri, puis les plongeait dans un sac plastique et leur serrait le cou. Après, elle nettoyait tout à l'eau, en trempant un linge dans la cuvette des w.-c. Puis elle rangeait ses bébés, les stockait pendant des jours dans le panier à linge sale de la salle de bains, puis des semaines dans sa garde-robe, et des mois au pied de son lit entre le mur et l'armoire de sa chambre. Entassés, mais rassemblés, sous des couches de vêtements. Les chiens de la maison étaient attirés par les odeurs. Donc Dominique Cottrez fermait les portes à clé, et aéraient. Ça sentait quand même mauvais chez elle, au point de se boucher le nez. Pendant des années, toute la famille a mis ça sur le compte des pieds puants de Pierre-Marie.

Dominique Cottrez a été arrêtée par les gendarmes en juin 2010. Elle a choisi une avocate du coin, Marie-Hélène Carlier, dont elle s'était occupée du père malade. Laquelle, vu l'ampleur du dossier, a conseillé à sa cliente de s'adjoindre les conseils d'un autre avocat, Frank Berton. C'est à lui que Dominique Cottrez a confié en larmes devant le juge, en septembre 2010, qu'il lui aurait peut-être juste fallu « de l'aide » pour garder ses petits en vie. Mais cela n'aurait pas suffi, il y avait autre chose, Dominique Cottrez avait un « secret » : son père, agriculteur, l'a violée à 8 ans d'abord, puis à 12 ans dans la paille, et à 16 ans sur le tracteur.

Inceste, infanticides, l'affaire est bien pesante.

Quand je quitte son cabinet, je pianote un SMS dans la rue pour remercier et saluer Frank Berton. Un moteur gronde fort dans mon dos alors que je lis sa réponse immédiate : « Vous êtes où ? » Une voiture ralentit alors à ma hauteur. Je suis là...

Lui aussi. Il baisse la vitre de son Aston Martin côté passager, fier comme un gamin, flambeur dans sa chemise parfaitement blanche, sa veste noire chic, cachant sa timidité derrière sa paire de Ray-Ban, éternelle clope au bec, sourire vainqueur à peine réprimé. Il ordonne : « Je vous dépose ? » Je monte, je pense encore à Dominique Cottrez, je lui dis c'est lourd comme dossier quand même ? Il répond qu'il faut sauver cette femme. Je reste coite. Dans le train, il m'envoie des textos en rafales, quel âge j'ai, où je vis, combien j'ai d'enfants, où j'ai travaillé avant *L'Obs*.

Un numéro de charme. Et de pouvoir. Je suis journaliste. Son image est toujours en jeu avec les gens comme moi.

Jeudi 25 et vendredi 26 juin 2015

Il l'attend chaque matin au volant de son 4×4, sur le parking du petit hôtel où elle dort, à Hénin-Beaumont. Puis il la conduit jusqu'à la cour d'assises du Nord, où on la juge. Il met les infos à la radio sur le trajet. Dominique Cottrez ne dit rien quand son nom fait les titres. Elle s'enfonce dans le siège en cuir de l'auto de son avocat, qui lui répète que ça va aller. Un bon quart d'heure avant le début de l'audience, après un passage à la machine à café, plusieurs cigarettes sur les marches dehors, Berton est prêt : il a aligné ses crayons à papier devant lui, posé sa gomme et son taille-crayon à côté, empilé, bien droites, les cotes importantes de son dossier. Il regarde le public qui s'installe, Dominique Cottrez attire les curieux, les bancs se remplissent vite. Il lève les yeux sur la mezzanine où est installée la presse, envoie quelques clins d'œil aux journalistes qu'il connaît.

L'accusée est placée devant son avocat, sur une petite chaise bleue, et non dans le box, derrière son conseil, comme c'est d'ordinaire l'usage. Dominique Cottrez comparait libre, Frank Berton a exigé qu'on ne l'enferme pas derrière les vitres. Les regards des six jurés, trois hommes, trois femmes, sont vissés

sur elle. Immobile et recroquevillée comme une victime sur son siège, l'accusée parle lentement, avec une voix chevrotante, toujours à deux doigts du sanglot, telle une enfant pas sûre de fournir la bonne réponse à la question posée. Berton fait du bruit quand il se lève, Berton marche dans la salle d'audience quand il interroge les témoins, Berton veut du rythme. Il s'approche de Dominique Cottrez, si près qu'on croirait qu'il va l'attraper par le bras, la secouer. Il tourne autour d'elle, on dirait un animal qui renifle une autre bête, ne sachant pas encore quoi en faire. Il l'écoute, au mot près, quand la présidente de la cour d'assises lui demande de raconter comment elle a tué son premier bébé, un garçon. Elle pensait qu'il pouvait être issu d'un rapport avec son père, « c'était insupportable ». Elle l'a enroulé dans une serviette, elle a serré autour de son cou, avec ses deux mains : « J'arrête quand il ne bouge plus et de temps en temps je relâche un peu... pour voir. » Une fois mort, elle l'a rangé dans son armoire, comme les serviettes et tout le reste. Frank Berton se penche sur elle : « Dites-nous, vous avez pris du plaisir à tuer cet enfant ? » Cottrez disparaît dans un « non » étouffé par la crainte.

Lundi 29 juin 2015

Recluse dans la honte, retranchée dans le silence, cachée derrière la culpabilité, Dominique Cottrez agace fort Berton. Son inertie, ses réponses convenues, son attitude victimaire, vont lasser les jurés : « C'est pas bon tout ça, elle pleurniche trop. » La présidente prévient l'accusée, aujourd'hui : « On va parler de vos relations avec votre père. » Dominique Cottrez se lève, les cheveux mouillés de sueur, le teint rougi, retenant son souffle alors que les larmes montent déjà. Elle dit : « À l'âge de 8 ans, j'étais toujours avec lui. Et une fois, comme ça, des attouchements. » Elle pense qu'il faut poursuivre : « Dans la paille, un soir, comme ça. Des attouchements, m'enlever ma

petite culotte, des caresses. » Des phrases qui n'en sont pas, des mots épars. Mais cette fois, la présidente de la cour d'assises, Anne Segond, ne dit pas : « C'est difficile, madame ? » Elle insiste : « J'aimerais que vous soyez plus précise. » Elle l'accule doucement : « C'était quand, au juste ? » « Vous étiez en quelle classe alors ? » « Ça se passait où ? » « Il était couché sur vous ? » Le procureur Éric Vaillant suit : « Madame, dans quelle mesure on ne vous fait pas dire ce qu'on veut ? » La vice-procureure Annelise Cau fait le compte : de l'instruction à l'audience, Dominique Cottrez a fourni six versions différentes au moins des incestes allégués, « alors où est la vérité, madame ? ».

Berton y a pensé tout le week-end, « il y a un truc qui ne colle pas », ça se voit, et Dominique Cottrez croit bon de jouer à cache-cache avec la justice. Il sent l'étau se resserrer autour d'elle, si quelqu'un doit aller la chercher, la secouer maintenant, c'est lui, et personne d'autre. Il faut garder la main. Il pose ses lunettes sur la table, s'avance vers elle, doucement mais très près, il la fixe sans tourner le dos aux jurés. Elle rentre son menton dans le cou, tripote son mouchoir qui bouloche entre ses mains moites. Il tonne : « Regardez-moi ! » Et : « Vous allez vous réveiller, là ? ! » La récréation est terminée : « Est-ce que vous pouvez me jurer sur la tête de vos deux filles assises dans cette salle que vous avez été violée par votre père ? » Figée, l'accusée répond que « non ». Berton lui fait répéter : « Non. » Elle confirme : « Mon père ne m'a pas touchée. » Il n'en revient pas lui-même, elle promène tout le monde depuis quatre ans. Dominique Cottrez s'est fabriqué une histoire sur mesure, sur le dos de son père défunt. Avec les détails en prime, la vache « Poupette » offerte pour acheter les premiers silences, le viol sur le tracteur, et même les grossesses, les bébés tués, elle a prétendu qu'il savait tout. Facile, il était mort. L'accusée a transformé son père fermier en bourreau, en violeur fossoyeur de ses nourrissons. Voilà donc la vraie Dominique Cottrez, la fausse, la double, la victime, la menteuse, la gamine, la

mère qui a tué huit de ses bébés. Sans explication, sans raison. Elle est là.

Un grondement de stupéfaction et de colère se fait entendre sur les bancs. On entend : « Bah, voilà, c'est juste une tueuse. » Tout est dans le « juste », pour Frank Berton. Dominique Cottrez est certes dans l'impasse. Comme nue, face à tous. Son récit s'est effondré. Mais Frank Berton, au fond, n'attendait que ça, lui. Il va enfin pouvoir la rhabiller, reconstruire son histoire. « Lui faire une place parmi les hommes », comme il dit.

Voilà, il commence à aimer sa cliente, là.

Jeudi 2 juillet 2015

Ce matin, sur le parking de l'hôtel, Dominique Cottrez entre dans la voiture de son avocat avec un petit sac, rempli de sa vie, ses effets personnels, prête ce soir à dormir en prison. Frank Berton la regarde : « Vous me faites confiance, n'est-ce pas ? » Elle dit : « Oui », sans baisser les yeux cette fois. Alors, il va y aller, pour elle, se mettre à son entier service.

C'est le dernier jour du procès, celui du verdict. Il arrive encore plus en avance que les autres matins. La peur le tient entre ses mains depuis hier soir. La nuit a été toute courte, oppressante, il a bu trop de cafés, fumé trop de cigarettes déjà. Il a un trac fou, respire mal. Pendant que sa consœur Marie-Hélène Carlier plaide, il ordonne ses feuilles devant lui. Elles sont blanches, barrées au milieu de quelques mots écrits au crayon à papier, certains sont soulignés deux fois, d'autres sont en rouge. Il n'écrit pas sa plaidoirie, il s'établit seulement une feuille de route, un cadre. Le reste, la chair, viendra à mesure que l'émotion monte.

Il refait le déroulé de son argumentaire dans sa tête. Entend des bribes de la plaidoirie de Marie-Hélène Carlier, qui confie avoir cru perdre son âme à ce procès, « parce qu'on touche à

l'essentiel, des bébés ». Il lève la tête de ses notes, fixe l'avocate quand elle montre du doigt la cliente, quand elle demande aux jurés : « Ne la regardez pas avec vos yeux, ni votre rationalité, jugez-la pour ce qu'elle est... Regardez-la, elle est pitoyable ! Il faut regarder cette femme, la grosse, l'imaginer en maillot de bain. »

C'est son tour. La salle d'audience se remplit de jeunes avocats, d'employés du tribunal. Quelques-uns de ses amis et collaborateurs sont là, ses fils aussi. On vient voir plaider Frank Berton.

Il se lance avec sa robe d'avocat pour unique filet. Un geste déplacé, un mot mal choisi, et il tombera. Il avance devant les jurés, les magistrats, les dévisage, se tourne vers sa cliente. Et attaque : « Je ne suis pas d'accord avec ce qui vient d'être dit par ma consœur », qui pourtant partage le même banc de la défense. Il laisse un silence, le malaise s'installe. On n'entend plus rien dans la salle que ses pas qui s'approchent de Dominique Cottrez. Il met tout ce qui lui reste de souffle dans sa voix : « Moi, je vous trouve belle, Dominique. Pas en raison de votre place, ici aujourd'hui, mais parce que, Madame, vous êtes belle en vous. Avant d'être mère, il faut être femme. Avez-vous été une femme ? Oui... Oui, mais personne ne l'a vu. »

La salle ne respire plus.

Pour lui, la défendre, c'est ça, réparer le lien à ce monde qui lui a tourné le dos, aux autres « qui la regardent comme une bête ». C'est l'aimer, explique-t-il. L'audience a su « arracher à cette femme sa vérité ». Il fixe la présidente, les jurés, leur dit : « Merci pour elle. »

Des jurés pleurent. Sur les bancs, le public sort aussi les mouchoirs.

Berton attrape tout le monde par le col. Il continue.

D'accord, elle a menti pendant des années, mais il faut retenir que son mensonge s'est arrêté là où se jouait la vie de ses filles. Berton raconte l'existence misérable de cette femme qui a « tout gardé, tout absorbé, si longtemps, qui n'a jamais pensé à demander de l'aide, rien, qui a grossi comme on encaisse les

peines, jour après jour ». Issue d'un milieu agricole habitué à laver son linge sale en famille, habitante d'un petit village où les filles se marient à leurs cousins, où l'on apprend à se débrouiller pour contrôler les naissances, Dominique Cottrez est une femme obèse, qui n'a jamais pu se rendre chez le médecin, trop gênée de montrer son gras. Elle l'a avoué elle-même, ces bébés qu'elle a étranglés entre 1989 et 2000, les uns après les autres, c'était « une habitude, presque un moyen de contraception ». Comme au XIX^e siècle.

Alors, la faute à qui ?

Frank Berton montre Pierre-Marie, le mari, au bout de son index tendu, sa voix caverneuse prend l'accent de la colère : « Et s'il savait, lui ? » Il hurle : « Lui qui n'a rien fait, mais qui appelle sa femme au quotidien "Gros!", oui "Gros, lave mon linge! Gros, fais le ménage! Gros, tu as préparé ma gamelle?" » Il continue : « Pierre-Marie lui fait l'amour trois, quatre fois par semaine, elle voudrait qu'il la laisse tranquille, mais quand elle dit "non", il s'en fout, il l'attrape par les épaules, il continue. » Il mime le mari.

Reprend doucement : « Dominique n'aime pas ça, mais elle fait son devoir d'épouse. » Crie à nouveau : « Oui, monsieur Cottrez, ça ressemble à des viols tout ça ! Vous êtes assis sur le banc des parties civiles, mais pour moi vous êtes coupable, je n'ai aucun respect pour vous ! » Il se retourne, abandonnant le mari aux regards de la salle comble.

Berton revient vers la cour, les jurés, retrouve une voix calme, mais assez forte pour résonner. Ce n'est pas l'innocence de sa cliente qu'il est venu plaider, affirme-t-il. Mais sa détresse. Il cite Georges Bernanos : « Le désespoir est la charité de l'enfer. » Alors, « elle ne demande rien, elle a cessé de demander depuis bien longtemps. C'est moi, mesdames et messieurs, qui demande pour elle aujourd'hui. Ne vous comportez pas comme les autres, on ne peut pas, vingt-cinq ans après les premiers faits, lui refuser l'aide qui lui a tant manqué ».

Il va se rasseoir. Dominique Cottrez pleure. De vraies larmes, cette fois. Le silence règne. La présidente Anne Segond annonce que les jurés et la cour se retirent pour délibérer. Au même moment, un orage de grêle s'abat sur la ville de Douai.

Frank Berton est félicité. Il remercie les gens mécaniquement, il est vidé.

Il dit : « Faut que je me pose. » Me demande : « Vous venez ? » D'accord, je le suis sur les pavés de la petite ville du Nord, vers son hôtel-restaurant favori. Un rayon de soleil surgit enfin, il enfile aussitôt ses Ray-Ban. On croise des gens sur les trottoirs qui le dévisagent : « Ils me reconnaissent mais ne savent pas bien dire si je suis un comédien, un homme politique ou un avocat. » Il a une gueule de tout ça à la fois, c'est vrai.

À peine passe-t-il la porte du restaurant La Terrasse qu'elle surgit à sa rencontre. Muriel est une femme d'un certain âge, qui devait avoir de beaux cheveux blonds détachés dans sa jeunesse. Ils sont noués en chignon serré maintenant. Elle lui sourit de tout son visage, avec son rouge à lèvres éclatant, ses yeux bleus bien maquillés. Elle lui passe la main dans le dos, frotte, demande : « Comment ça va, mon poulet ? Viens, je vais t'installer, allez, allez ! » Muriel parle fort, c'est le cliché de la bonne dame de province, qui n'a pas sa langue dans sa poche, qui sait y faire, avec les clients, avec les hommes. C'est la patronne de La Terrasse, établissement au décor désuet et chargé, avec son bar chaleureux, où les couleurs pastel ont passé. Frank Berton y a ses repères depuis des années.

Muriel lui répète qu'il est « comme chez lui, ici », et « ... alors qu'est-ce que tu veux aujourd'hui, mon chéri ? ». Il aime ça. Elle sait. N'attend même pas sa réponse, lui fait aussitôt servir un verre de vin. Du blanc. Il se lève toutes les dix minutes pour fumer dehors. Elle finit par lui porter un cendrier : « Clope ici, va. Il n'y a personne là. »

Il attend « son » verdict. Serre son portable dans sa main, surveille l'heure, les minutes qui passent, le temps qui s'étire. Se rassure : « Les jurés étaient bien attentifs à ce que je leur disais, non ? » Et : « C'était pas trop long ? » Ou : « Je sais pas si j'ai été clair... ? »

Je prépare pour *L'Obs* un portrait de Frank Berton. Causons donc, en attendant le verdict.

« D'accord... Vous voulez savoir quoi ? »

Je le vois qui se redresse, plante ses yeux dans les miens. Comme un boxeur qui attend la cloche, prêt pour un nouveau round.

La cloche, mes questions, qui il est, d'où il vient, pourquoi ce métier. Elles sont autant de tremplins sur lesquels il rebondit, frappant bien au-delà des réponses. Il ne se livre pas, il assaille. Justifie sa performance du jour, sa plaidoirie, tout transporté qu'il est encore par la vie de sa cliente : « Elle a mis sa vie à ma disposition, je ne peux pas seulement défendre pour défendre, je me donne, vous comprenez ? » D'accord. Il insiste : « À chaque fois, c'est comme ça. » Surveille en coin mes notes. Avale son verre de vin, en demande un autre. Poursuit : « Je suis fatigué, je travaille trop, j'absorbe, j'absorbe, c'est lourd, il va falloir que je pose mon fardeau sans contaminer mon entourage. » En même temps : « J'adore mon métier, il sert à quelque chose, il interdit toute routine. » Il cite deux modèles, l'avocat Jacques Vergès, qui a « créé la défense de rupture », déniait aux juges leur légitimité, contestant l'ordre public, et Thierry Lévy, dont il a lu tous les livres, « parce qu'il est capable de dire non ». Il passe du coq à l'âne. Confie un « complexe énorme : je n'avais pas de lettres, pas de culture littéraire avant l'âge de quarante ans ». Évoque sa jeunesse, les boîtes de nuit : « J'ai été disc-jockey, moi. » Explique qu'il a toujours vécu avec l'idée qu'il allait mourir jeune, « du coup, j'ai bouffé la vie ». Raconte qu'il a « failli mourir il y a un an et demi, le lendemain d'une plaidoirie. J'ai été hospitalisé en détresse respiratoire. Je suis fort asthmatique ».

Il vient d'écraser une cigarette, en rallume une autre. Il dit :
« La, je vieillis, je devrais acquérir la sagesse, non ? »

Je vois bien que c'est un enfant de son temps, de sa région aussi. La Picardie, où il est né le 4 juin 1962. Le Nord, où il vit. Un Ch'ti qui malgré ses entrées dans la planète people, dont il se vante un peu : « je suis copain avec Marion Cotillard, Alain Delon, Melissa Theuriau », n'est « affilié à aucun parti, aucune organisation ». Il ne revendique qu'une seule attache : « Ma famille, mes potes. »

J'apprends en vrac qu'il va tous les dimanches chez sa mère, qu'il a installée à quelques mètres de chez lui, dans sa rue, lui taille ses rosiers en même temps qu'une bavette ; qu'il a été champion de natation, petit, que son père a été interdit de bassin parce qu'il le frappait, « j'ai grandi sous les coups » ; qu'il avait une sœur trisomique disparue brutalement, réapparue tout aussi soudainement, morte alors qu'il était retenu en garde à vue.

Je l'interromps : ah bon, Frank Berton a connu les geôles ?...
« Oui, une sombre histoire de travelos complètement bidon », il passe vite : Éric Dupond-Moretti est venu à son secours, l'affaire a été classée, il a entendu les talons de sa femme Bérengère cogner le sol du commissariat dans la nuit, « elle m'a ramené chez moi ». Voilà.

« Vous n'allez pas noter ça, quand même ? » Si. « Mon passé, ma jeunesse, c'est trop loin, j'ai réglé mes souffrances, je ne veux pas qu'on y revienne. Ok ? »

C'est un ordre. Je lève la main de mon cahier.

Il revient à ses affaires, son métier, qui lui fait franchir des frontières. « J'ai plaidé à la cour suprême du Mexique pour Florence Cassez, condamnée là-bas à quatre-vingt-seize ans de prison, j'ai tout partagé avec elle, tout. Et puis elle est retournée à sa vie, c'est ce que je voulais. » Dans l'affaire d'Outreau, il a défendu Odile Marécaux, Franck Lavier, Daniel Legrand, « tous acquittés, je leur ai rendu une dignité je crois ». Ce

métier, qui lui fait connaître ses limites aussi : « Je ne défendrai jamais plus des terroristes », par exemple. Il a été l'avocat de l'Algérien militant du GIA Smaïn Aït Ali Belkacem, auteur de l'attentat de la rame du RER C, gare d'Orsay, à Paris, le 17 octobre 1995, qui avait fait trente blessés dont cinq graves. Frank Berton avait accompagné l'accusé dans ses aveux. Mais la prison l'avait repris en main, l'homme s'était rétracté. « J'ai parlé des heures avec lui. C'était un combattant, ce mec : sa mère était menacée de mort en Algérie. Il a choisi de la protéger, de revenir sur ses paroles, qui représentaient pourtant un pas vers les victimes. Je me suis retiré du dossier. » Le journal *Libération* avait à l'époque titré : « Berton débarque Allah. » Belkacem, lui, a été condamné à la prison à perpétuité, sans période de sûreté, en 2003. Et pendant cinq ans ensuite, le terroriste a envoyé ses vœux à Frank Berton. « Je ne peux plus m'engager dans ce genre de défense », conclut-il.

De quoi faire un livre, vraiment. Je lui dis.

Il réprime un sourire gêné, ça le flatte, il souffle : « Oh, vous trouvez?... Ça ne m'intéresse pas, un livre. Par contre, là, vous avez de quoi faire un portrait, je pense. J'ai dit l'essentiel. »

J'ai l'impression qu'il vient de m'écrire dessus. J'en ai partout, il en a tellement dit sans rien raconter, j'insiste, j'aimerais qu'on revienne sur son histoire, son enfance, son père le frapait ? Sa sœur trisomique est décédée ? Je voudrais comprendre. Il me répond : « Ça, c'est impossible, je cherche encore moi-même », avec un grand sourire.

Le téléphone sonne.

Il se lève d'un bond : « On y va ! » L'huissier vient d'annoncer la reprise de l'audience, pour le verdict, dans une demi-heure. Ça va, la cour d'assises est à quatre minutes à pied. « Oui, mais moi, je ne suis jamais en retard, je déteste ça. »

La cour est annoncée, tout le monde se lève, puis se rassoit en même temps que les jurés et les magistrats. Seule

Dominique Cottrez doit rester debout, pour entendre le verdict. Mais Frank Berton se lève aussi, « comme toujours, pour entendre ma condamnation ».

Mais ce n'est pas la sienne ?

Si, il est Dominique Cottrez.

L'ancienne aide-soignante âgée de 51 ans est condamnée. Neuf ans de prison ferme pour huit infanticides. La cour a retenu l'altération du discernement et s'est montrée moitié moins sévère que le procureur de la République qui avait requis dix-huit ans de réclusion criminelle.

C'est une victoire.

L'accusée « a bénéficié d'une indulgence exceptionnelle », tweete la vice-procureure Annelise Cau. Dominique Cottrez, ses filles, son mari, forment une mêlée, s'embrassent. Frank Berton retire sa robe. Avance vers sa cliente. Lui apporte son petit sac, la remercie.

Elle part en prison.

Il part au café en face du tribunal.

Rejoindre ses amis, son fils Martin qui est venu l'écouter plaider. Boire des bières. Ses trois paquets de Marlboro sont empilés à portée de main. Ses jambes tremblent encore. Il enchaîne les cigarettes, tousse, boit un coup. Rit fort. Interroge la tablée, chacun son tour : « Alors, tu en as pensé quoi ? » « J'ai bien plaidé ? » « J'ai été convaincant ? » Il doute. Cherche les compliments. Tout tourne autour de lui. Il transpire dans sa chemise blanche. Les clients alentour le regardent, chuchotent que c'est lui, l'avocat, Frank Berton. Il s'agite pour eux aussi, redoublant d'efforts, feignant de les ignorer. Il est descendu de scène, l'euphorie a pris le dessus sur l'angoisse, le spectacle continue.

L'adrénaline retombe quand tout le monde s'en va. Le vide. Il s'engouffre dans sa voiture, roule à toute allure vers Lille, porté par la fougue de Bruce Springsteen, « j'adore », ses chansons qui soulèveraient une armée résonnent à fond dans

sa grosse Audi Q7 noire : « Je regrette de ne l'avoir jamais vu en concert. »

Le paysage défile comme des traits colorés derrière les fenêtres, il dit qu'il a « vécu avec Dominique Cottrez », faut qu'il en sorte maintenant, il pense aux vacances qui arrivent. Un mois et demi, « c'est toujours ce que je fais ». Il insiste sur le « toujours », index dressé, il est attaché à ses habitudes, comme des balises qui le rappellent à sa réalité, ses limites. Il va aller en Picardie, dans sa maison de campagne, un ancien moulin, au bord de l'Authie, petite rivière tranquille toute verte du reflet des vieux arbres qui la dominent : « Je vais à la pêche, je peux rester trois heures à regarder mon bouchon flotter. Je ne pense plus à rien, je fais le vide. » Vraiment ? Dans quelle mesure ne s'effondre-t-il pas doucement à l'intérieur, quand il croit se détendre au bord de l'eau ? Quand plus personne ne le regarde.

Automne 2015

Silence radio tout l'été. Il m'avait dit qu'il coupait le contact avec le travail, pendant les grandes vacances.

Nous avons quelques conversations téléphoniques, autour du mois de septembre, parce que c'est la rentrée, alors il prend de mes nouvelles, dit-il.

Du coup, je le relance. Un livre ?

Toujours pas, il n'a pas envie de faire « un livre d'avocat, l'éternelle biographie avec photo de moi en robe sur la couverture... Bof, vraiment pas, merci ».

Je lui demande de prendre le temps d'y réfléchir quand même, on pourrait faire autrement. Mieux.

Puis, plus rien.

Je pense à laisser tomber. Trop compliqué. J'en ai marre d'attendre.

Samedi 31 octobre 2015

Il m'appelle pour me prévenir qu'il organise une conférence de presse : « ... Si ça vous intéresse, hein. » Sa cliente s'appelle Magali Laurent, son ex-mari est parti en Syrie. Il a emmené leur fille, Lila, 3 ans et demi. La jeune femme se sent trahie et impuissante, elle veut lancer un appel à l'aide.

Lundi 2 novembre 2015

Le cabinet Juréo à Lille est investi par la presse. Des caméras, des micros, des jeunes femmes les mains pleines de cahiers et stylos. Frank Berton fait des allers-retours dans le couloir de son cabinet, de son bureau à la salle où les journalistes sont accueillis. Il dit avec sa voix de patron : « Vous êtes prêts ? Alors on y va. » Place sa cliente à sa gauche, une grande et fine jeune femme, brune, ses cheveux longs noués en chignon au-dessus de sa tête, pommettes saillantes et regard franc. Ils font face ensemble aux médias.

La vie de Magali Laurent vient de se briser en mille morceaux. Depuis plus d'une semaine maintenant, sa mémoire fatiguée et obstinée ramasse les détails, comme autant de signes qu'elle se reproche de n'avoir pas vu venir. C'est une mère, elle pleure, sans nouvelles de son enfant. Son mari, Anis R. a enlevé Lila pendant les vacances de la Toussaint. Il a dit partir en vacances en Tunisie. Le 27 octobre dernier, il a joint sa mère et sa sœur pour leur dire la vérité : il ne reviendra pas. La police a localisé ses derniers messages, envoyés d'Alexandrette, une ville turque située à 40 kilomètres de la frontière syrienne.

Et vendredi, il a envoyé ça, des nouvelles pleines de fautes qu'il ne fait pas d'ordinaire : « Lila va bien. Je te jure par Allah je n'ai pas fait ça pour me vanger de toi bien que le résultat

est le même ni pour me vanger de ma fille en la privant de sa maman. » Maintenant, Magali Laurent n'a que ça en tête : « Voilà, c'est le combat de ma vie. »

Elle ressasse les morceaux de souvenirs qui remontent. Elle dit qu'elle découvre un autre homme, qu'elle réalise : « Je l'ai bien vu se radicaliser, je suis sûre qu'il est parti pour le djihad. » Anis R. a basculé au début de l'année précédente, en 2014, après la perte de son emploi, et le divorce. « Ça l'a abattu, pense Magali. Il s'est renfermé, enfoncé dans la tristesse, isolé dans la religion, il a laissé pousser sa barbe, il allait tout le temps à la mosquée. »

Cet été, elle a cru qu'il se redressait, parce qu'il s'était rasé, il cherchait du boulot, il s'était mis au sport, il avait « l'air plus enjoué ». Rien à voir avec l'islamiste type pris dans la spirale de ses échecs. Magali a pensé qu'il refaisait surface. En fait, Anis R. avait un nouveau projet. Il se préparait à une autre vie, à son départ, au rapt de sa fille.

Magali Laurent assène aux journalistes en face d'elle : « Il s'est fait laver le cerveau. Je sais faire la différence entre l'islam, qui est une religion respectable, et l'embrigadement sectaire. Anis R. a traversé une crise identitaire en dégringolant socialement, des prédateurs ont profité de cette vulnérabilité pour le recruter. C'est important de comprendre ça pour savoir dans quoi ma fille se trouve prise aujourd'hui. »

Berton l'écoute, et rebondit : « Le danger est imminent. Nous alertons les autorités, qui doivent tout faire pour ramener Lila. »

C'est l'histoire d'un couple formé trop rapidement, d'un homme qui s'est perdu dans les ténèbres, d'un père qui a emporté le destin de son enfant dans sa dérive. Magali Laurent a rencontré Anis R. en 2007, en Tunisie. Il y était en vacances, comme elle. Ils se plaisent, boivent un coup, puis un autre. Ils rentrent, il divorce de l'institutrice avec laquelle il vivait à Strasbourg, elle s'installe avec lui. Magali remarque en lui « une beauté d'âme, il prêche la générosité », elle trouve

ça « noble ». Elle aime aussi sa solitude, il se cultive, lit beaucoup. Petit, il apprenait vite à l'école, ses capacités lui ont permis d'échapper à la misère dans laquelle il a grandi entre violences et manques. Anis R. voulait voir le monde, il est parti en Amérique centrale.

Magali dit de lui que c'est « quelqu'un de très intelligent, qui regarde à n'en plus finir les informations, qui a une très grande culture géopolitique, qui dit que la France a fabriqué des ghettos, mais que les enfants issus de l'immigration doivent s'imposer, faire des efforts aussi ». Elle raconte qu'il parle le français, l'arabe, l'anglais, l'italien et l'espagnol couramment, qu'il a appris ces deux dernières langues juste en regardant la télévision, grâce à « une mémoire exceptionnelle ».

Installé à Puteaux, le couple est très heureux d'abord. Chacun travaille : Magali est gestionnaire de comptes, Anis R. est chef réceptionniste, il dirige une dizaine de personnes dans un grand hôtel situé près de l'Arc de triomphe à Paris. La religion ne prend pas vraiment de place dans leur vie. Lui pratique « l'islam de manière très irrégulière, il peut faire le ramadan, ou ne pas le faire, il boit de l'alcool, mange même du porc de temps en temps ».

En 2011, ils se marient. Veulent fonder une famille. La petite Lila naît le 3 février 2012. La maman explique : « J'ai voulu qu'on achète quelque chose, qu'on s'établisse. » Il y avait alors un programme d'accession à la propriété à Argenteuil, en limite de Bezons. « On a déménagé en 2013, j'ai détesté et tout s'est délité entre nous. » Anis R. est mis à pied par son employeur, il est obligé d'en parler à sa femme, parce qu'il est « pris dans une histoire d'argent détourné, des magouilles avec des taxis ». Elle comprend mal mais sait que c'est grave : « Il a des activités illégales, et moi j'ai tellement honte, ça me met dans une rage et une colère telles que je ne veux plus avoir affaire avec lui. »

Ils font chambre à part le temps de revendre l'appartement. Anis R. s'enfonce : plus de boulot, plus de femme,

nulle part où aller. Il passe son temps dans les mosquées d'Argenteuil, « des lieux en réalité peuplés de vautours », précise Magali. Quand elle trouve un nouveau logement avec sa fille, il s'installe sur leur canapé. S'éteint, « humilié de devoir pointer à Pôle Emploi ». S'aigrit. En 2014, il s'en va faire le pèlerinage à La Mecque. Au moment de l'attentat contre *Charlie Hebdo*, il se félicite devant la mère de sa fille, « de ce qui est arrivé, des morts ». En février dernier, il quitte Magali et Lila pour vivre en sous-location dans la cité Pablo Picasso, à Nanterre.

La jeune femme a la garde exclusive de la petite, mais elle culpabilise, alors elle se montre très « flexible », permet au père de Lila de voir sa fille aussi souvent qu'il le souhaite. Et en juin, il part en Turquie, pour du tourisme, dit-il. Il rentre avec le sourire. C'est là qu'il a trouvé sa voie. Magali croyait au contraire qu'il rejoignait le droit chemin, parce qu'il se musclait, prenait à nouveau soin de lui, s'était rasé. Avant la rentrée de Lila en maternelle, il lui offre un vélo. Ensuite, chaque jour, il attend sa petite fille à la sortie de l'école, parle avec les parents d'élèves, conduit Lila au parc. Propose même à Magali de lui faire ses courses, si nécessaire. Elle ignore qu'il doit rendre son appartement, qu'il est toujours sans emploi, que c'est la rue qui le menace. Anis R. prévient Magali qu'il compte emmener Lila à la Toussaint en Tunisie, chez ses parents.

Magali Laurent la lui dépose le 19 octobre. Avec sa petite valise bien faite, baskets, sandales, pulls, robes d'été, médicaments même, au cas où Lila ferait une otite comme ça lui arrive souvent. Le 20, ils s'envolent. La jeune femme les croit en Tunisie, ils sont déjà en Turquie. Anis R. envoie des nouvelles avec photos chaque jour jusqu'au 27 octobre. Ce matin-là, il joint sa sœur, pour qu'elle vide son logement à Nanterre et qu'elle mette les clés dans la boîte aux lettres, parce qu'il ne rentrera plus. Jamais.

Magali Laurent court au commissariat quand sa belle-sœur lui rapporte l'échange. Elle écrit en vain à son ex-mari : « Je

t'en supplie rappelle-moi en urgence il faut qu'on parle stp je voudrais voir Lila elle me manque.» Depuis, plus rien, le vide, un gouffre d'angoisse. Les enquêteurs ont retrouvé l'ordinateur d'Anis R. dans son appartement de la cité Pablo Picasso. Et aussi les claquettes de piscine de Lila, ses deux dou-dous, que Magali avait pourtant pris soin de mettre dans son bagage.

Malgré l'agitation médiatique autour d'elle, les flashes des appareils photo qui crépitent, les questions qui fusent, Magali Laurent a le regard perdu. Frank Berton, lui, est à bloc. Il a les yeux qui brillent. On dirait un boxeur pressé de monter sur le ring.

Fin novembre 2015

Rien depuis le 2. Curieux, ce Frank Berton, quand même.

Décembre 2015

Le revoilà.

Un texto dans le mois : « Vous avez vu le classement *GQ* des avocats les plus puissants de France ? »

Oui.

« Vous avez vu où ils m'ont mis ? »

Frank Berton est en vingt-troisième position. Il perd six places par rapport à l'an dernier.

Il dit : « Ouais, mais je m'en fous. »

Ah d'accord.

« Remarquez... Éric Dupond-Moretti, lui, a perdu vingt-trois rangs ! »

Alors la chute fait moins mal.

Courant janvier 2016

Il me souhaite la bonne année. Et m'interroge, avec ironie : « Alors, le livre... Vous avez réfléchi ? » Comme si c'était devenu une blague ! Je le prends au sérieux, oui, j'y pense toujours : abandonnons cette idée trop classique pour vous, essayons de tenir un journal, plutôt ? Ce qui le laisse coi : « J'avoue ne pas bien voir la différence ? »

Mars 2016

Quelques SMS échangés : « Ça va ? Vous avancez ? »

À quel propos ?

Bah, le journal... !

L'idée l'amuse maintenant, il retourne ma demande en offre.

Lundi 25 avril 2016

Il cherche à me joindre, il est minuit, je lui écris, parlons-nous quand il fera jour. Il insiste : « C'est professionnel et urgent. »

Ok.

Voilà : Salah Abdeslam, seul auteur présumé des attentats perpétrés à Paris le 13 novembre 2015, lui demande de prendre sa défense.

« Vous en pensez quoi ? »

Que c'est son choix.

Je l'appelle, je croyais qu'il ne serait « plus jamais » l'avocat d'un terroriste... ?

« Oui, bah je vais peut-être changer d'avis. »

Mais comment Salah Abdeslam vous a-t-il désigné ? Pourquoi ? Quand ? Vous vous êtes rencontrés ? Vous lui avez dit oui ?

Il est allé le voir vendredi à la prison de Beveren, en Belgique, avec son homologue belge, Sven Mary. Tous deux projettent de former une équipe de défense, de proposer à un troisième avocat de les rejoindre. Mais rien n'est arrêté encore. Je dois promettre de ne rien ébruiter, il veut maîtriser la tornade médiatique, « j'ai des enfants, une famille, je dois les protéger, vous comprenez ».

D'accord, mais pourquoi m'appeler alors ?

Parce qu'il a un nouveau client... Un autre.

Christophe Naudin, impliqué dans l'affaire « Air Cocaine », l'a saisi il y a quelques jours. Il sera jugé la semaine prochaine en République Dominicaine.

« C'est un beau dossier... Ça vous intéresse ? Je vous emmène ? Sinon, je m'organise autrement. » Comprendre : j'appelle d'autres journalistes, qui sauteront sur le sujet.

Les faits remontent à la nuit du 19 au 20 mars 2013, quand la police dominicaine, renseignée par les États-Unis, intercepte un Falcon de la compagnie SN-THS sur le tarmac de l'aéroport de Punta Cana. À bord de l'engin, les forces de l'ordre trouvent 680 kilos de cocaïne répartis dans vingt-six valises. Quatre Français sont mis en cause à l'époque : Nicolas Pisapia, le passager propriétaire des bagages ; Alain Castany, un apporteur d'affaires ; Bruno Odos et Pascal Fauret, les deux pilotes de l'avion.

Christophe Naudin, criminologue français rattaché à l'université Panthéon-Assas et spécialiste en sûreté aérienne, dans un élan de corporatisme, vole au secours des pilotes, il s'en prend au président de la République Dominicaine en lui adressant une lettre intitulée « J'accuse ». Il y revendique l'innocence des deux pilotes, considère que « le stade de l'incident diplomatique » est franchi. Il écrit au Président : « Vous ne pouvez et ne devez pas nier le droit des pilotes d'aucun pays du monde. Nous, professionnels du monde aérien et amis de votre pays et de votre peuple, ne comprenons pas

l'acharnement des services judiciaires dominicains à nier les droits les plus élémentaires de Pascal Fauret et Bruno Odos. »

Les deux hommes sont libérés en juin 2014 après quinze mois de détention ; ils n'ont pas le droit de quitter le territoire dominicain, attendent leur procès, reçoivent régulièrement la visite de Christophe Naudin. Ils comparaissent à l'été 2015, Christophe Naudin les défend farouchement pendant le procès : selon lui, Pascal Fauret et Bruno Odos ne peuvent être tenus responsables de la situation, les textes en vigueur stipulant que les pilotes n'ont pas à vérifier le contenu des bagages sur un vol commercial. La justice dominicaine n'est pas de cet avis : elle les condamne à vingt ans de prison.

Les pilotes interjettent appel ; ils sont libres, avec interdiction de quitter le pays en attendant le prochain jugement. Dans la nuit du 18 octobre 2015, Fauret et Odos s'enfuient à bord d'une vedette rapide jusqu'à l'île Saint-Martin, où ils prennent un vol pour Fort-de-France, puis un autre vers Paris. Christophe Naudin participe à la mise en œuvre de ce plan d'exfiltration, « un sauvetage nécessaire » dont il se félicite publiquement. Des agents de la DGSE et des commandos de marines lui auraient prêté main-forte. L'eurodéputé Front national Aymeric Chauprade avait même réservé un hélicoptère, dans lequel les pilotes ne sont jamais montés, pour faire diversion. Leurs avocats, Éric Dupond-Moretti et Jean Reinhart, expliquent aux médias qu'ils « sont en France non pas pour fuir la justice, mais pour chercher la justice. Ils ne se sont pas évadés, car ils n'étaient pas en prison ».

La République Dominicaine, elle, l'a mauvaise. Elle lance, fin novembre 2015, un mandat d'arrêt international contre Christophe Naudin. Elle le recherche pour des faits étrangement sans rapport avec ceux de l'affaire « Air Cocaïne », à savoir « trafic illicite de migrants » et « traite d'êtres humains ». Le 4 février 2016, Christophe Naudin est interpellé au Caire, en Égypte. La République Dominicaine demande l'extradition du Français. Aucun traité entre les deux pays ne permet

cette démarche. La justice dominicaine décide donc de s'appuyer sur la convention de Palerme, dont l'article 16 autorise l'extradition d'une personne si, justement, elle est poursuivie pour « trafic illicite de migrants » et « traite d'humains ». Naudin est extradé le 3 mars 2016, vers la France croit-il. Il découvre dans l'avion qu'il est conduit en République Dominicaine. Le consulat français n'a été averti qu'après le décollage de l'appareil.

Depuis, Naudin est en détention.

« Les poursuites sont infondées, il n'est nullement question de migrants ou de traite d'humains dans ce dossier, vous avez bien compris ? Alors... Ça vous dit ? »

Faut voir... Naudin est-il prêt à raconter ? Peut-on lui rendre visite en prison, par exemple ? « Je vous mets en contact avec sa femme, et les gens qui lui rendent visite là-bas, renseignez-vous, voyez. » Frank Berton part dans deux jours, ce mercredi pour Saint-Domingue... « Sauf imprévu. »

Je lui demande de me tenir au courant pour Salah Abdeslam, la rumeur de son transfert de la Belgique vers Paris grossit d'heure en heure.

« Je crois qu'on va faire le livre, Elsa. Un journal, hein... C'est ça ? Ou autre chose, on va voir ça ensemble. »

Oui, on verra. De toute façon, je note tout.

Mardi 26 avril 2016

La Voix du Nord titre sur son site : « Salah Abdeslam sera défendu par l'avocat lillois maître Frank Berton, qui a rencontré son client en prison. »

La Voix du Nord, parce qu'il est lillois. Tout doit partir de là. C'est pour ça qu'il souhaitait que je garde le secret.

J'essaie de le joindre, sa messagerie est pleine.

Mercredi 27 avril 2016

Il a choisi une télé aussi, BFM, pour son audience populaire. À 7 h 30, l'interview de Frank Berton tourne en boucle : « Salah Abdeslam est désireux de s'expliquer au plus vite devant la justice française. » Il décrit un homme « abattu », plutôt « désœuvré ».

Et plus tard, Frank Berton apprend la nouvelle par la radio : à 9 h 05, Salah Abdeslam est arrivé sur le territoire français. Le parquet fédéral belge l'a remis aux autorités dans la nuit, qui l'ont transféré par hélicoptère, sous escorte du GIGN, l'unité d'élite de la gendarmerie. L'appareil s'est posé sur l'aérodrome militaire de Villacoublay, au sud de Paris. Le détenu a été conduit au Palais de justice. Le procureur de la République, François Mollins, communique aux médias : Salah Abdeslam sera présenté aux magistrats instructeurs aujourd'hui, en vue de sa mise en examen, son placement en détention provisoire sera requis par le parquet. Le ministre de la Justice, Jean-Jacques Urvoas, assure de son côté qu'il sera « incarcéré dans un quartier d'isolement », « pris en charge par une équipe de surveillance dédiée, composée de surveillants aguerris, formés à la détention des personnes réputées dangereuses ». Le garde des Sceaux ajoute que « des mesures ont déjà été prises pour que son environnement soit sécurisé ».

Le juge n'a pas prévenu Frank Berton : « C'est délirant, non ? » Il l'appelle, découvre que le magistrat n'en savait pas plus que lui. Ils se mettent d'accord pour une première comparution à 14 h 30. Sven Mary est injoignable, il plaide aux assises de Mons, en Belgique. Le troisième avocat, sollicité par Frank Berton pour rejoindre l'équipe de défense, passe son tour, il pense à sa famille, ne se voit pas affronter cette première comparution, ni la déferlante médiatique qu'elle va entraîner. Tant pis, Berton ira seul dans le bureau du juge avec Salah Abdeslam. Il souffle : « Rien ne se passe comme prévu. »

Berton laisse tout en plan dans ses bureaux de Lille, où le standard déborde d'appels enragés, où les médias font le pied de grue sur le trottoir ; reporte son vol pour la République Dominicaine, attrape sa robe, prend un train pour Paris. Éric Dussart, journaliste à *La Voix du Nord*, le suit. L'accompagne aussi, « parce que c'est un ami ». Sur le quai de la gare, les gens chuchotent fort dans son dos, l'interpellent, lui demandent s'il n'a pas honte de « défendre un monstre », il doit faire des efforts pour les ignorer. La solitude a un poids, celui des regards. Qu'ils soient curieux, méprisants, admiratifs, voire indifférents, ils pèsent sur ses épaules, comme si toutes les forces du monde luttaient sur son échine.

Frank Berton se recroqueville sur son téléphone. Pas de répit : l'appareil est plein de mails et de SMS, quelques encouragements au milieu d'un océan d'insultes, et des « amis » qui se disent « déçus ». Des magistrats, qui sortent de leur droit de réserve, le félicitent : « Bravo Frank, tu as des c..., du cran. » Ou : « Merci pour la justice de mener ce combat. Au moins avec vous, cela aura du sens. » Un industriel du Nord lui écrit : « Cher Frank, même si toute cause est défendable... Le fils d'amis très proches a été assassiné par ce connard, j'ai même dû, moi l'athée, faire le discours à la messe. Je comprends l'intérêt pour toi d'avoir un tel client mais cela m'attriste. »

Il déjeune au Zimmer, place du Châtelet. Se lève de table après chaque bouchée pour fumer. Costard noir, chemise blanche, cheveux gominés en arrière, lunettes de soleil, chaussures en cuir noir bien cirées, il déambule sur le trottoir, un pas en avant, un autre en arrière, surveillance à droite, à gauche, on le dirait tout droit sorti d'un film de gangsters, il aspire une dernière bouffée, écrase sa clope, se hâte de retourner à table. Des clients se retournent sur son passage, demandent : « Il n'est pas protégé, l'avocat, là ? C'est dangereux pour lui de rester seul dans la rue comme ça... »

Voilà trois semaines que Salah Abdeslam, incarnation spectrale de l'horreur, ennemi de la République, monstre fantasmé

de toute une France repliée dans une peur sans nom, seul survivant du commando des attentats du 13 novembre 2015, est entré dans sa vie. Frank Berton était aux assises de Lyon le 5 avril dernier pour défendre l'un des auteurs du braquage de l'agence Global Cash, quand Sven Mary, avocat belge de Salah Abdeslam, a laissé un message sur son répondeur. Il avait expliqué à son client qu'un avocat français lui serait nécessaire, avait dressé une liste de candidats célèbres susceptibles de le représenter. Salah Abdeslam a choisi Berton. Le Lillois a rappelé Sven Mary : « Je ne sais pas, pour l'instant. Il faut que je voie le gars. »

Berton a laissé filer les jours, fini ses assises, sans grande question ni frayeur, il a sondé les siens, ses fils, Eliot qui allait devoir s'encombrer de cette défense au lycée, Thomas qui est ingénieur chez Apple aux États-Unis, Martin qui fait ses études à Lille, sa fille Adèle qui affronterait avec lui les regards des curieux sur le chemin de l'école primaire, sa femme et associée Bérengère, qui lui a recommandé de bien réfléchir, ses collaborateurs qui ont tous dit « il faut y aller », ses « potes » qui l'ont mis en garde. Et le 22 avril, il a pris sa grosse voiture, roulé vers la Belgique, direction la prison de Beveren, près d'Anvers. Le paysage défilait à toute allure, Berton était décidé : « Je le prends. Sauf s'il me dit : "Dieu est grand !" » Et s'il n'a rien à dire, s'il se mure dans le silence ? « Ça ne m'intéresse pas : si l'accusé est muet, la justice le devient aussi. »

Il est arrivé en avance, comme toujours. Sven Mary avait du retard, à cause d'un détour improvisé pour semer les journalistes. Frank Berton l'a attendu sur le parking, seule figure humaine dans ce paysage vert et blanc, qui ne comprend rien d'autre qu'un champ, et ce mastodonte cerclé de grillages érigé là il y a un peu plus d'un an. C'était la première fois que les deux hommes se voyaient. Ils se sont tout de suite plu, pas de rond de jambe, une poignée de main franche, « et c'était parti ». Ils sont

entrés dans le bâtiment de Beveren, un bloc de béton aussi propre qu'inquiétant. Où le pas de chaque visiteur déclenche automatiquement une prise de vues. Où pivotent des caméras à tous les coins des longs couloirs. Où la vie ne circule pas. Où il n'y a ni clé, ni gardien pour activer les portes qui se ferment et s'ouvrent à distance. Une prison « nouvelle génération », destinée à accueillir plus de trois cents détenus. Fini l'entassement, voilà de l'espace pour une « ultra-moderne solitude ». Sven Mary et Frank Berton n'ont croisé que deux hommes, ceux qui entouraient leur client conduit vers le parloir.

Salah Abdeslam boitait, à cause de la balle qu'il a prise dans la jambe le 18 mars lors de son arrestation dans le quartier de Molenbeek à Bruxelles. Il s'est présenté rasé de près, cheveux coupés courts, pas de barbe, souriant. Frank Berton a pensé à son fils aîné. Parce que Salah Abdeslam a « le même âge que lui, 26 ans... Il est né en septembre 1989, un gamin, quoi ». Un jeune homme « paumé », qu'il trouve « sincère », qu'il peine à imaginer en leader, « il n'en a ni la personnalité, ni le charisme ». Frank Berton a obtenu ce qu'il était venu chercher à Beveren, une parole : « Salah m'a dit droit dans les yeux qu'il s'expliquerait sur le pourquoi et le comment des attentats de Paris. Et moi, je l'ai mis en garde : si vous me faites perdre mon temps, je vous quitte. »

Il stresse, une « nuée de journalistes » le guette. Affronte : « Bon, je vais faire mon métier, défendre. » Avale d'une seule gorgée son double expresso brûlant, se lève en même temps, attrape son « sac chien », une besace en toile claire flanquée d'un bouledogue, laisse un généreux pourboire, salue de sa grosse voix, enfle ses lunettes de soleil. La solitude le serre à mesure qu'il avance à pas vifs vers le Palais de justice de Paris. Sur les marches, télévisions, radios et journalistes de presse écrite se positionnent déjà, déployant leur matériel, dressant les fondations de ce que Frank Berton appelle « le mur » : ce rempart médiatique

qu'il a connu à Outreau, ces caméras et micros qui transforment les mots en fracas, les silences en abîmes. Il les salue sans s'arrêter.

Salah Abdeslam l'attend dans une petite pièce vitrée au deuxième étage, gardée par les forces de l'ordre, cagoulées. Il lui dit qu'il est fatigué, qu'il ne s'expliquera pas aujourd'hui. Soit. Il va quand même falloir traverser tous les couloirs du pôle de l'instruction pour rejoindre la galerie Saint-Éloi, au troisième étage, et le bureau du juge antiterroriste Christophe Teissier. Les policiers veulent couvrir la tête de Salah Abdeslam. Frank Berton refuse. Chez le juge, la notification de la mise en examen est longue. « Assassinats et tentative d'assassinats en bande organisée en relation avec une entreprise terroriste », « participation à une association de malfaiteurs en vue de la préparation d'un ou de plusieurs crimes d'atteinte aux personnes », « séquestration, sans libération volontaire avant le septième jour, en vue de préparer ou faciliter la commission d'un crime ou d'un délit, commise en bande organisée, en relation avec une entreprise terroriste », etc., le magistrat lit tous les faits et qualifications juridiques, égrène à chaque fois les noms des victimes. Le suspect se tait. Le juge remet à Frank Berton le dossier d'instruction : quatre CD-Rom, quatre-vingts volumes de procédure, quatre-vingt mille pages de cotes, soit des milliers d'heures de travail pour la petite équipe de pénalistes du cabinet Juréo. Il quitte son client à la sortie du bureau du juge de la liberté et de la détention qui le place sous le strict régime de l'isolement à Fleury-Mérogis.

Sur les marches, les journalistes impatients se resserrent dans un essaim autour de l'avocat, les appareils photo crépitent, les caméras sont tendues vers Frank Berton, les projecteurs éclairent son visage, il répète à tous les mêmes mots : « Salah Abdeslam a gardé le silence, il s'exprimera ultérieurement. Merci. » Et que lui a dit Salah Abdeslam ? Dans quel état d'esprit est-il ? Que pense-t-il de ce qu'il a fait ? A-t-il des mots pour les victimes des attentats ? Les questions pleuvent. Il n'a « rien à ajouter », donne des épaules, fend le barrage.